

ADHÉRER À UNIFRANCE PRODUCTEURS ET DISTRIBUTEURS DE COURTS-METRAGES

Vous êtes producteur ou distributeur français de courts-métrages ?

Adhérez à Unifrance, participez à la vie de l'association et bénéficiez de nos services exclusifs pour vous soutenir dans vos démarches à l'international.

Pour adhérer, envoyez le bulletin de demande d'adhésion et réglez votre cotisation.

Bénéficiez d'aides dans vos démarches à l'international

- Bénéficiez **des soutiens d'Unifrance** dédiés aux **courts-métrages** :

- **aides automatiques** à la promotion, pour les films sélectionnés dans un des sept principaux festivals internationaux, ou sur la base d'un système de points générés par leur sélection en compétition dans les festivals partenaires ou des ventes à l'étranger ;
- **aides aux voyages**, pour le déplacement d'artistes dans les festivals partenaires d'Unifrance ;
- **aides aux distributeurs** de courts-métrages ;

- Participez à nos **opérations** dans les grands festivals et marchés dédiés au court-métrage en France: Clermont-Ferrand, Cannes, Annecy, Trouville, Aix-en-Provence...

- Participez à nos **délégations** dans les événements partenaires à l'étranger.

- Retrouvez **l'intégralité de nos dispositifs de soutien** au court métrage dans le **“Guide du Court Métrage”** disponible en téléchargement ici et sur la page dédiées à nos aides ici.

Accédez à tous nos outils en ligne : annuaire professionnel et plateforme de visionnage

- **L'accès exclusif** à notre **annuaire professionnel** et à toutes les fonctionnalités de notre site permettant une meilleure visibilité.
- **L'accès exclusif** à notre **plateforme de visionnage B2B** de courts métrages, la **Short Film Gallery**, enrichie chaque semaine des derniers courts métrages produits par nos adhérents : plus de 3000 courts métrages à découvrir en permanence.
- **Recevez chaque année l'étude annuelle du court métrage français à l'export**, pour tout comprendre des tendances sur les marchés internationaux.

Impliquez-vous dans la vie associative d'Unifrance

- Participez à certaines réunions **de l'association** (Assemblée générale, groupes de travail) et présentez-vous pour vous faire élire dans notre commission « court-métrage », au comité directeur ou au comité exécutif lors du renouvellement des instances.